

Coupe Match Play GAZELEC Yvelines 2024

1. Règlement

Le GAZELEC 78 organise un championnat interne à l'AS afin de désigner le champion ou la championne 2024 du GAZELEC 78.

Pour y participer :

- Etre membre du GAZELEC 78 à jour de cotisation 2024.
- Avoir sa licence ffgolf 2024 à jour (y compris certificat médical ou questionnaire de santé)
- S'inscrire auprès de l'organisation avant le 22 mars 2024 (inclus)

L'inscription implique de facto l'autorisation donnée aux organisateurs de fournir ses coordonnées téléphoniques et messagerie électronique nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Comité d'organisation

Christophe GARRIGUES	06 71 60 66 14	christophe_garrigues@orange.fr
Denis SIMON	06 75 99 03 73	densim@outlook.fr

2. Constitution du tableau du Championnat

Modifications apportées le 23 mars 2024.

Le tableau initial sera produit le 23 mars 2024 et communiqué aux participants par mail ainsi que sur le site Gazelec 78.

Dans un premier temps une phase de poules est organisée. Ainsi, le tableau est organisé en 8 poules de 4 joueurs (au maximum).

Chaque joueur aura donc 3 match (ou 2 selon le remplissage de la poule) à jouer d'ici la fin de la phase de poules.

Un classement de chaque poule est réalisé à partir des résultats des parties. Une victoire vaut 1 point.

En cas d'égalité entre plusieurs joueurs dans une poule, le départage du vainqueur de la poule se fera selon les critères suivants :

- Si 2 joueurs sont en concurrence, le vainqueur du match entre les 2
- Si plus de 2 joueurs sont en concurrence, celui qui a gagné le plus de trous sur l'ensemble des match de poule
- Enfin, si ces 2 critères ne permettent pas le départage, celui qui a l'index le plus haut.

Le 1er de chaque poule sera déversé dans le tableau en quart de finale.

Les vainqueurs des matchs de quart de finale vont en demi-finale.

Les vainqueurs des demi-finales vont en finale.

Le ou la vainqueur de la finale est désigné champion ou championne du Club GAZELEC Yvelines 2024.

3. Formule de jeu / Calcul du handicap de jeu

MatchPlay net sur 18 trous.

Prise en compte du nombre de coups rendus : 3/4 de la différence du handicap de jeu sont répartis sur les trous les plus difficiles au bénéfice du plus haut index

Exemple : joueur A hcp 10 et joueur B hcp 18. L'écart est de 8 donc $3/4 \times 8 = 6$ coups à répartir sur les trous aux HCP 1 à 6 au bénéfice du joueur B

Le dernier index connu dans Fléole sera pris en compte pour chacun des joueurs, le handicap de jeu sera calculé à partir des données SSS/Slope du golf sur lequel la partie aura lieu depuis le site ffgolf.com

Les départs se feront pour les hommes = jaunes et pour les femmes=rouge.

En cas d'égalité au dernier trou (18), le vainqueur est celui qui a fait le nombre de coups le plus bas (sans les coups rendus) sur les 9 derniers trous, à défaut sur les 6 derniers trous, à défaut sur les 3 derniers trous, à défaut celui qui a l'index le plus haut.

4. Modalités pratiques / Organisation des parties

Modifications apportées le 23 mars 2024

En fonction du tableau du Championnat, les organisateurs communiquent aux joueurs les coordonnées téléphoniques et mail des 2 joueurs de chaque partie.

De manière pratique, le joueur ayant le plus haut index choisit le parcours avec l'accord de son concurrent, une date/heure est fixée d'un commun accord en fonction des disponibilités dans le créneau du tour défini par le comité d'organisation de la compétition.

Si la partie n'a pas lieu dans le créneau du tour défini, aucun des 2 joueurs ne peut poursuivre la compétition.

Les joueurs informent le comité d'organisation des jours/heures/parcours choisis et ce dernier organisation transmet une carte de score aux 2 joueurs à minima 24 h avant la date du match par mail.

Le résultat du match sera pris en compte par le comité d'organisation à réception de la carte de score signée par les 2 joueurs (envoi de l'un avec copie à l'autre), et ceci avant la fin du créneau du tour défini.

Modifications apportées le 23 mars 2024

Phase de poules

Phase de poules : entre le 30 mars et le 30 juin 2024 (inclus)

Tableau final

La partie opposant 2 joueurs doit avoir lieu les périodes définies pour chaque tour.

Quarts de finale : entre le 31 août et le 22 septembre 2024 (inclus)

Demi-finales : entre le 23 septembre et le 13 octobre 2024 (inclus)

Finale : entre le 13 octobre et le 3 novembre 2024 (inclus)

La remise des prix aura lieu au plus tard le jour de la Coupe du Beaujolais.

5. Questions / Réponses

Quelles règles appliquer ?

Les parties se déroulent selon les règles de golf en vigueur à la date de la rencontre. Elles sont disponibles sur le site de la Fédération Française de Golf (www.ffgolf.org). Les règles locales du parcours choisi doivent être suivies. En pratique, il est autorisé de placer la balle sur les zones tondues ras (une carte en situation de jeu normale, un club en cas de conditions de jeu fortement dégradées).

Peut-on utiliser des voiturettes ?

Afin de préserver l'équité sportive, les conditions de jeu doivent être les mêmes pour les participants d'une partie. Ainsi, les voiturettes ne sont autorisées qu'après production d'un certificat médical auprès des organisateurs. Dans le cas où la voiturette est acceptée, l'autre compétiteur peut en bénéficier s'il le désire. La question des frais de location est à régler entre les compétiteurs.

Peut-on imposer une date pour la partie ?

La rencontre entre 2 concurrents doit avoir lieu pendant le créneau défini pour le tour. Les participants pouvant être actifs, il ne peut être imposé de jour de semaine par exemple.

Litiges sur l'organisation des parties

En cas de litige ne permettant pas la bonne organisation de la rencontre entre 2 concurrents, les concurrents feront appel aux organisateurs qui, après examen des positions des 2 concurrents, définiront une solution communiquée aux 2 parties qui devra être mise en œuvre par les 2 concurrents.

En cas de non-respect du présent règlement, les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout concurrent après examen des faits et circonstances.

Exemple de carte de score et modalités de calcul du score :



Test Championnat Gazelec 2024 - Tour 1

01/04/2024 - 13h40

Golf National - Albatros

1 JOUEUR A	Idx	11,1	Départs Jaune	Hcp de jeu	13	Cps rendus
2 JOUEUR B	Idx	40	Départs Rouge	Hcp de jeu	52	

N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Aller	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Retour	Total
Par	4	3	5	4	4	4	4	3	5	36	4	3	4	4	5	4	3	4	5	36	72
Hcp	4	6	12	8	16	18	2	14	10		9	17	7	3	11	1	13	5	15		

Score brut (nb de coups)

JOUEUR A	4	3	4																			
JOUEUR B	6	2	4	2	6	1	2	1	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	15	29	

Score match play

JOUEUR A	0	0	1																		
JOUEUR B	0	1	0																		

Sur l'exemple :

Trou n°1 : le joueur A joue dans le par (4). Le joueur B joue double bogey (6). En net, le joueur B joue 6-2=4, donc le trou est partagé. Aucun ne marque de point.

Trou n°2 ; le joueur A joue dans le par (3). Le joueur B joue bogey (4) mais a 2 coups rendus. Il joue donc 2 en net, il gagne le trou. Le joueur B marque 1 point.

Trou n°3 : le joueur A joue birdie (4) et le joueur B joue bogey (6). En net, le joueur B joue 5 (1 seul coup rendu). Le joueur A gagne le trou et marque 1 point.

Dans cet exemple, le score match-play après 3 trous est égalité 1-1.